

LE GRAND CIRQUE DE NOËL DE TOULOUSE



BON DE RÉSERVATION 2024 GROUPES/CENTRES DE LOISIRS/ASSOS

Raison sociale :
Nom et prénom du responsable :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Portable :
E-mail :

BILLETS FAUTEUIL ARGENT CIRQUE DE NOËL 2024 :

Commande minimum 20 places – Sièges en tribune de côté (36 € tarif public)

| | QUANTITÉ | PRIX UNITAIRE TTC | TOTAL TTC |
|--|----------|-------------------|-----------|
| BILLET SPECTACLE <i>(Tarif unique enfants comme adultes et accompagnateurs)</i> | | 10 € / personne | |

BILLETS FAUTEUIL OR CIRQUE DE NOËL 2024 :

Commande minimum 20 places – Sièges en tribune de côté (46 € tarif public)

| | QUANTITÉ | PRIX UNITAIRE TTC | TOTAL TTC |
|--|----------|-------------------|-----------|
| BILLET SPECTACLE <i>(Tarif unique enfants comme adultes et accompagnateurs)</i> | | 16 € / personne | |

BILLETS FAUTEUIL PRESTIGE CIRQUE DE NOËL 2024 :

Commande minimum 10 places – Sièges dans les 2 premiers rangs (52 € tarif public)

| | QUANTITÉ | PRIX UNITAIRE TTC | TOTAL TTC |
|--|----------|-------------------|-----------|
| BILLET SPECTACLE <i>(Tarif unique enfants comme adultes et accompagnateurs)</i> | | 20 € / personne | |

Choix de la date et l'heure du spectacle
à indiquer sur le calendrier au verso de ce
document.

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

TOTAL TTC DE LA RÉSERVATION :

| |
|--|
| |
|--|

- PAIEMENT INTÉGRAL A LA COMMANDE -

Par chèque : à l'ordre de CAPITOLE EVENTS
Par virement ou mandat administratif : merci de
nous contacter par téléphone ou mail

Signature du responsable et tampon de la structure

| |
|--|
| |
|--|

Bon de réservation à retourner par courrier à :

CAPITOLE EVENTS
6 Petit Chemin de l'Armurié
Bat. A15
31000 TOULOUSE
Tél : 07 81 78 86 07

Mail : groupe@cirque-noel-toulouse.fr

MX SHOWS PRODUCTION



Tél. : 07 81 78 86 07



www.cirque-noel-toulouse.fr



email. : infos@cirque-noel-toulouse.fr



2 Rue d'Austerlitz 31000 TOULOUSE



LE GRAND CIRQUE DE NOËL DE TOULOUSE

CHOIX DE LA REPRÉSENTATION :
(Entourez la date et l'heure du spectacle choisi)

◆◆◆
Samedi 30 Novembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Dimanche 01 Décembre 2024 11h00, 14h00 & 17h00
Mercredi 4 Décembre 2024 10h00, 14h00 & 19h30
Samedi 7 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Dimanche 8 Décembre 2024 11h00, 14h00 & 17h00
Samedi 14 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Dimanche 15 Décembre 2024 11h00, 14h00 & 17h00
Samedi 21 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Dimanche 22 Décembre 2024 11h00, 14h00 & 17h00
Lundi 23 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Jeudi 26 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00

Vendredi 27 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Samedi 28 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Dimanche 29 Décembre 2024 11h00, 14h00 & 17h00
Lundi 30 Décembre 2024 14h00, 17h00 & 20h00
Mardi 31 Décembre 2024 11h00, 14h00 & 21h45
Jeudi 2 Janvier 2025 14h00, 17h00 & 20h00
Vendredi 3 Janvier 2025 14h00, 17h00 & 20h00
Samedi 4 Janvier 2025 14h00, 17h00 & 20h00
Dimanche 5 Janvier 2025 11h00, 14h00 & 17h00
Samedi 11 Janvier 2025 14h00, 17h00 & 20h00
Dimanche 12 Janvier 2025 11h00, 14h00 & 17h00

-> Possibilité d'ouvrir des séances supplémentaires, par exemple en semaine (les mardis, mercredis, etc.) pour les groupes de plus de 1000 personnes. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.



Avez-vous au sein de votre groupe des personnes à mobilité réduite ? OUI NON
Si oui, combien ?

Avez-vous des demandes particulières pour la bonne réalisation de votre événement ? Si oui, merci de bien vouloir nous les lister ici :

.....
.....
.....

Conditions générales de vente :

Article 1 : OBJET DE LA VENTE

Le producteur dispose du droit des représentations du spectacle sous toutes ses formes ainsi que toutes ventes annexes. Le client commande au producteur des billets pour le spectacle « Le Grand Cirque De Noël ».

Horaire de représentation : date et horaire choisies sous réserve de disponibilité. Lieu du spectacle : HIPPODROME DE LA CÉPIÈRE, 1 chemin des courses – 31000 TOULOUSE

Dans le cas d'un changement de lieu ou date, vous serez prévenus au moins 15 jours avant la date de votre spectacle.

Article 2 : CONDITIONS FINANCIÈRES

La billetterie ne sera envoyée que si le solde a été réglé dans sa totalité.

Aucune augmentation de place ne sera prise en compte passé le 17 novembre de cette année.

Les billets seront valides uniquement si le solde est à jour au moment du spectacle.

Aucune place ne sera remboursée une fois la commande devenue définitive.

Article 3 : REGLEMENT

100% du montant à la commande. Règlement par chèque ou virement.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **CAPITOLE EVENTS**

Article 4 : RÉSILIATION OU SUSPENSION DU CONTRAT

Le présent contrat se trouverait suspendu, résolu ou résilié de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte en cas d'accidents indépendants du producteur reconnus de force majeure nécessitant la fermeture de la plupart des salles de spectacles, tels que : calamités publiques, guerre, révolution, émeute, mouvement populaire, accident de la circulation, deuil national, grève, épidémie, maladie dûment constatée d'un artiste et tout autre cas de force majeure.

Hormis les cas précités, la partie qui rompra le présent engagement devra verser à l'autre partie, à titre de clause pénale, une somme égale au minimum nécessaire à la couverture des frais de la partie lésée, sur la base de justificatifs adéquats. En ce qui concerne le producteur, cette somme ne pourra être inférieure au montant de l'acompte versé à la signature.

Si par suite d'un cas de force majeure ou de pandémie, le producteur était contraint d'interrompre la diffusion de ses spectacles, les parties conviennent que le contrat sera résilié de plein droit sans indemnité à compter d'une notification par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation pour cause d'intempéries, le spectacle pourra être reporté d'un commun accord sur une autre date.

Article 5 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

5-1 Le producteur n'est nullement responsable du vol ou de la perte de tout objet ou matériel appartenant au client sur le site qui ne devra être laissé sans surveillance et la responsabilité des accompagnateurs.

5-2 En cas de privatisation, le producteur se réserve 24 places lors des représentations.

5-3 Le producteur se réserve le droit de remplacer les numéros du spectacle sans en altérer la qualité.

Article 6 : VALIDITÉ DU CONTRAT

Le présent contrat devra être retourné au producteur dans un délai de 15 jours à partir de la date de création du dit contrat.

Article 7 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents du producteur mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrages,...).

MX SHOWS PRODUCTION



Tél. : 07 81 78 86 07



www.cirque-noel-toulouse.fr



2 Rue d'Austerlitz 31000 TOULOUSE



email : infos@cirque-noel-toulouse.fr

